



Strasbourg, 5 octobre 2021
[tpvs13f_2021.docx]

T-PVS(2021)13

CONVENTION ON THE CONSERVATION OF EUROPEAN WILDLIFE
AND NATURAL HABITATS

GROUPE DE TRAVAIL
SUR L'ELABORATION D'UNE VISION ET D'UN PLAN STRATEGIQUE
POUR LA CONVENTION DE BERNE A L'HORIZON 2030

3^{ème} réunion (*virtuelle*)

Mercredi 22 septembre 2021, 10h – 15h (CET)

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion et accueil des participants par le Président, M. Simon Mackown

Le Président ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux participants et adopte l'ordre du jour inchangé.

Le Président rappelle qu'à la suite de la précédente réunion, tenue en juin, une autre consultation écrite en ligne sur le 3^e projet de Vision et de Plan stratégique a été lancée pendant les mois d'été. Le Président remercie le Groupe de travail des commentaires fournis. Malheureusement, plusieurs commentaires n'ont été reçus que le matin même de la réunion, ce qui ne permet pas au Président, au consultant, au Secrétariat et aux autres membres du Groupe de travail de les prendre en compte pour l'instant. Les commentaires des membres sont néanmoins grandement appréciés.

2. Présentation du 4^e projet de « Vision » pour discussion et décision finale

Le Président présente le 4^e projet de « Vision » et dit espérer qu'une version définitive pourra être approuvée ce jour pour présentation à la 41^e réunion du Comité permanent. Il rappelle en outre que le Groupe de travail a pour mandat de conseiller le Comité permanent en lui présentant un texte approuvé de manière générale et que si

certaines membres ne sont pas d'accord pour l'heure avec chaque détail du texte, ils auront la possibilité de soumettre des amendements officiellement par l'intermédiaire de leur Partie contractante au Comité permanent.

Les participants échangent sur plusieurs amendements suggérés par différents membres. Il est conseillé en particulier de ne pas trop entrer dans les détails et d'éviter d'utiliser certains termes qui peuvent être perçus différemment ou avoir un sens juridique différent selon les pays. Il est convenu en outre d'éviter de se référer aux articles de la Convention de Berne et de faire en sorte que le texte soit simple et attrayant afin d'intéresser un large public.

Après une pause au cours de laquelle le consultant modifie le texte en tenant compte des échanges, un projet est approuvé ; il sera soumis à la 41^e réunion du Comité permanent pour discussion et adoption éventuelle.

3. Présentation du 4^e projet de « Plan stratégique » pour discussion et décision finale

Le Président informe les membres que, contrairement à la Vision, dont le texte est bien développé, le Plan stratégique pourrait nécessiter plus que les six mois environ impartis au Groupe de travail pour travailler dessus, notamment afin d'inclure des points détaillés et techniques tels que des indicateurs. Par ailleurs, le processus de réforme financière en cours de la Convention de Berne et le report de l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité à l'année prochaine sont autant de raisons d'envisager de poursuivre l'élaboration du Plan stratégique en 2022.

Les membres tiennent compte de ces commentaires, mais conviennent que le Groupe devrait avancer autant que possible aujourd'hui et d'ici fin septembre, puisqu'en raison de délais administratifs internes, un projet devra être approuvé à ce moment-là pour le Comité permanent. Le projet pourra être toutefois adressé uniquement pour information au Comité permanent, afin de donner une idée de la manière dont la Vision serait appliquée concrètement et de la forme que prendraient les travaux futurs si le Comité permanent décidait de prolonger le mandat du groupe jusqu'en 2022.

Étant donné que bon nombre de commentaires reçus tardivement concernent le Plan stratégique, il est convenu d'axer les discussions sur des questions essentielles et de s'accorder sur un cadre global plutôt que de se lancer dans une formulation détaillée.

Un commentaire d'ordre général émanant d'une Partie contractante provoque cependant une discussion animée : un Plan stratégique est-il nécessaire ? La question qui se pose est de savoir si un tel plan apporterait une valeur ajoutée ou s'il ne ferait qu'entraîner une charge de travail supplémentaire pour les Parties contractantes en matière d'établissement de rapports, ce qui doit être évité. Par ailleurs, comme ces discussions le prouvent, le travail fastidieux qu'implique l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs vaut-il la peine d'être réalisé, alors que le Secrétariat est déjà sous pression ? Le cas de la CITES, qui s'appuie uniquement sur une Vision assortie d'objectifs globaux, est pris comme exemple. La discussion aboutit à la conclusion que le Groupe de travail devrait poursuivre son mandat clair d'élaboration du Plan stratégique, mais que ses observations sur ces questions seront communiquées au Comité permanent à la fin de l'année.

Pour ce qui concerne les objectifs du Plan stratégique, de l'avis général, les cibles de l'objectif 3 devront être retravaillées de sorte à être plus précises et mesurables, sachant qu'elles ont été conçues pour s'aligner sur le Cadre mondial. Il est indiqué que, si le Comité permanent convient de prolonger les travaux jusqu'à l'année prochaine, un consultant devra être chargé d'entreprendre des travaux supplémentaires d'analyse et d'établissement d'indicateurs, en s'appuyant sur les pratiques exemplaires d'autres AME.

4. Prochaines étapes/voie à suivre pour le Comité permanent

Le Groupe de travail convient de soumettre le projet de Vision à la 41^e réunion du Comité permanent pour discussion et adoption éventuelle.

Il convient de soumettre également le projet de Plan stratégique, sous sa forme actuelle, pour information et, si le Comité le souhaite, pour discussion, et de proposer au Comité permanent de prolonger le mandat du Groupe de travail jusqu'en 2022 pour pouvoir cibler les travaux sur des détails tels que les objectifs et indicateurs. Des sous-groupes pourraient être envisagés pour peaufiner ce travail et il pourrait être nécessaire de faire à nouveau appel un consultant. Les développements concernant le processus de réforme financière de la Convention de Berne et l'adoption éventuelle du Cadre mondial de la biodiversité devraient être pris en considération.

5. Questions diverses

Constatant l'absence de question sous ce point, le Président remercie les membres pour leur participation active et productive ainsi que le consultant et le Secrétariat pour la préparation de la réunion, et clôt la réunion.

Annexe I: Liste des participants
(par ordre alphabétique anglais)

Parties contractantes	Nom et Fonction
République tchèque	<p>Mme Eliška ROLFOVÁ Unit of International Conventions Department of Species Protection and Implementation of International Commitments Ministry of the Environment</p> <p>M. Jan PLESNIK Nature Conservation Agency</p> <p>Ms Lenka VANOVA</p>
Norvège	<p>M. Andreas SCHEI Senior Advisor Norwegian Environment Agency</p>
Pologne	<p>Mme Ewa PISARCZYK Chief specialist Nature Management Department General Directorate for Environmental Protection</p>
Portugal	<p>M. Mário REIS Head of the Conservation and Monitoring Division (DCM) Department of Nature Conservation and Biodiversity (DCNB) Institute of Nature Conservation and Forests (ICNF)</p> <p>M. João TIAGO NUNES Institute of Nature Conservation and Forests (ICNF)</p>
Slovénie	<p>Mr Peter SKOBERNE</p> <p>Ms Sabina JEREB</p>
Suède	<p>Mme Melanie JOSEFSSON Senior technical advisor Swedish Environmental Protection Agency, EU-Section</p> <p>Ms Linnea SUNDBLAD</p>
Turquie	<p>M. Emrah BOZKAYA General Directorate of Nature Conservation and National Parks Ministry of Agriculture and Forest</p>
Royaume-Uni	<p>M. Simon MACKOWN (Chair) Head of Species Recovery and Reintroductions Policy National Biodiversity and Ivory Team Wildlife Division, Defra</p>

Observateurs	Nom et Fonction
CEE Bankwatch Network	Mme Andrey RALEV Biodiversity Campaigner Czech Republic
EUROPARC Federation	Mme Stefania PETROSILLO Policy Officer
FACE European Federation for Hunting and Conservation	Mme Sabrina DIETZ Wildlife Policy Officer Belgium
IENE Infra Eco Network Europe	M. Tom LANGTON IENE Council of Europe Area representative United Kingdom
Planta Europa	Mme Erika PENZESNE KONYA Vice-Chair France
Pro Natura - Friends of the Earth	M. Friedrich WULF Head, International Biodiversity Policy Switzerland
Consultant indépendant	Nom et Fonction
	M. David E. Pritchard United Kingdom
Secrétariat du Conseil de l'Europe	Nom et Fonction
	Mme Ursula STICKER Secrétaire de la Convention de la Berne M. Marc HORY Convention de Berne - Responsable de projet M. Eoghan KELLY Convention de Berne - Assistant projet

